

Colloque **LA PERSONNE DE CONFIANCE EN PSYCHIATRIE**
Vendredi 4 avril 2014 – Salle Laroque



Sous le Haut patronage de **Madame Marisol Touraine**
Ministre de la Santé et des Affaires Sociales

Fédération Nationale des Associations d'usagers en **PSY**chiatry

La Loi du 4 mars 2002 a instauré la notion de « personne de confiance » qui répond aux besoins, tant des personnes soignées que des professionnels, en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique).

Cette notion de personne de confiance n'est pas appliquée en psychiatrie pour des raisons d'impossibilité liées à la maladie psychique et à l'internement.

La FNAPSY souhaite que soit mis en place en France, pour la psychiatrie, le système néerlandais de « personne de confiance » qui se caractérise par la présence dans chaque hôpital spécialisé d'un délégué d'une association représentant les usagers.

Ce représentant est systématiquement appelé lors de toute hospitalisation sans consentement. Sa fonction est d'assister la personne hospitalisée. Le financement de ce dispositif est pris en charge par les mutuelles et permet une réduction significative des hospitalisations sans consentement en Hollande depuis plus de 10 ans.

En France, la désignation libre de la personne de confiance dès l'admission en hospitalisation, même en soins sans consentement, doit être rendue effective.

Le but de ce colloque est de réfléchir sur les possibilités de mise en place de la personne de confiance en psychiatrie.

Colloque

La Personne de confiance en psychiatrie Décider pour soi-même : mythe ou réalité

Programme

Vendredi 4 avril 2014

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
Salle Laroque
14, avenue Duquesne – 75007 Paris



Colloque
LA PERSONNE DE CONFIANCE EN PSYCHIATRIE
Vendredi 4 avril 2014 – Salle Laroque
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

ETAT DES LIEUX

9H/9H30 Accueil

9H30/9H45 Ouverture FNAPSY

Mme. Claude FINKELSTEIN : La personne de confiance.

9H45/ 10H30 Table ronde : « Regards croisés » - 4 approches

M. Jean-Marie DELARUE

Contrôleur Général des lieux de privation de liberté

M. Denys ROBILLIARD

Député et rapporteur de la proposition de loi sur les soins sans consentement en psychiatrie

M. Christian MULLER

Président de la Conférence des Présidents des CME et CHS

M. David CAUSSE

FEHAP

DEBAT AVEC LA SALLE

10H30/11H15 Pause

11h15/12h Aspects juridiques – Table ronde

M. Gilles DEVERS (avocat)

Mme. Florence FRESNEL (avocate)

M. André BITTON (Président du CRPA)

Mme Claude FINKELSTEIN

DEBAT AVEC LA SALLE



12H30/14H

DEJEUNER LIBRE

(Possibilité de déjeuner au self du Ministère)



14H/14H30 Décider pour soi-même : un droit ?

« *Regard sur la convention internationale des Nations Unies relative aux personnes handicapées* »

M. Bruno GAURIER Membre fondateur du CFHE et membre du Forum européen des personnes handicapées. Auteur de l'ouvrage *Tous inclus*.

DEBAT AVEC LA SALLE

15H/15H30 « L'expérience hollandaise »

Paul MANNI

DEBAT AVEC LA SALLE

15H45/16H15 « Demain : Peut-être une autre approche »

Didier SICARD

Président d'Honneur du Comité consultatif national d'éthique

16H15 Synthèse et clôture

M. Eric FAVEREAU (journaliste)

Vendredi 4 avril 2014
Colloque « **La Personne de confiance en psychiatrie** »
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé – salle Laroque (Paris)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Organisme d'affiliation :

Adresse postale :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Formation continue : oui non

Bulletin à renvoyer à la **FNAPSY** avant le 30 mars 2014

Par e-mail : fnapsy@yahoo.fr
Par courrier : 33, rue Daviel - 75013 Paris

Renseignements :
☎ : 01 43 64 85 42
www.fnapsy.org